



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 45

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :

<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « **PanneauPocket** » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :

<https://www.panneaupocket.com/>

Compte-rendu conseil du 15/11/24

Absents : Sandrine DRIVON (procuration à Chantal YVOREL), Cindy GUIOTTO (procuration à Alexis BADOIL), Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

Adoption de différents tarifs pour 2025 :

L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas modifier les tarifs en vigueur applicables sur la commune : les locations de salles, l'abonnement par famille à la médiathèque, les concessions funéraires et cases au columbarium ainsi que les droits de place des forains pour la vogue.

Vous pouvez retrouver ces tarifs sur le site internet de la mairie ou les demander directement au secrétariat.

Validation de la subvention accordée dans le cadre des amendes de police 2024 :

Le montant de la subvention 2024 s'élève à 3 656 € ; comme prévu, cette aide financera en partie les travaux des chicanes « route de Duerne » (en coordination avec la commune de Sainte-Foy-l'Argentière).

L'entreprise EIFFAGE prévoit d'intervenir en début d'année (montant du devis 4 570 € HT pour la part Saint-Genis).

Projet d'acquisition de parcelles :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de deux parcelles d'une superficie totale de 2 040 m² situées en zone UB au cœur du village. Rendez-vous sera pris pour établir un compromis de vente.



Compte-rendu conseil (suite)

Convention de fourrière animale :

Le Domaine des Mûriers, avec lequel nous avons conventionné, ne souhaite pas renouveler son activité de fourrière animale sur 2025. Nous avons contacté la SPA qui propose une convention à 0,80 €/habitant comprenant la prise en charge et le transport d'animaux abandonnés ou perdus sur le centre de Brignais. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Points sur le déploiement des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères :

Comme annoncé précédemment, le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères (sacs noirs) et des emballages (sacs jaunes) est aujourd'hui terminé. La population est maintenant invitée à vider ses déchets (en sacs mais en vrac c'est encore mieux) dans les colonnes situées sur les différents points d'apports volontaires. Pour information, la CCMDL gère la fréquence de ramassage des déchets en fonction du remplissage des colonnes.

Il est donc interdit de déposer des sacs en bordure des voies publiques comme cela se faisait jusqu'à présent.

Merci de votre compréhension ; nous comptons sur le civisme de tous.

Projets et travaux en cours :

Projet OPAC : les travaux de gros œuvre sont terminés ; les livraisons sont prévues sur mai 2025.

Lotissement communal « Saint Roch » : la construction de 2 maisons a démarré ; 10 lots sont vendus ou sous compromis et 3 sont encore disponibles.

Rénovation des 2 logements au-dessus de l'école et de la rénovation thermique d'une salle de classe : la remise des offres par les entreprises était fixée au 15 novembre ; nous avons eu des réponses pour chaque lot. Les offres seront analysées par le cabinet CHOULET et nous pourrons ensuite valider les entreprises retenues.

Mur jeu de boules : un mur de soutènement du jeu de boules situé « rue des lavandières » est en très mauvais état. Le conseil valide le devis de l'entreprise de maçonnerie CHEVRON Anthony (4 534.32 € HT) pour sa reconstruction. Les travaux seront effectués avant le début de la saison boulistique (fin mars).

Panneaux photovoltaïques : nous allons rencontrer ENEDIS et CLIMOCONFORT pour une mise au point concernant l'autoconsommation collective.

Compte-rendu des commissions :

Conseil d'école : pas de souci particulier au sein de notre établissement scolaire. Plusieurs actions seront menées : spectacle et projection d'un film à l'approche de Noël, gestes de premiers secours, sorties piscine, exposition... Mesdames Isabelle PRESTIPINO, Marion SAUNIER, Anaïs SAULNIER, et Messieurs Baptiste GENTILLEAU, Sébastien BESSONAT, Florian DAILLY sont les parents d'élèves élus au conseil d'école.

Vie du village : le calendrier des fêtes et manifestations 2025 a été établi avec le concours des associations, (voir flyer joint) et est visible sur le site internet de la commune.



Compte-rendu conseil (suite)

CM Enfants : nos jeunes conseillers municipaux ont décoré le village pour Halloween.

Leur mandat s'est achevé par la visite des locaux de Radio Modul à Souzy. **Leur interview résumant leur mandat sera diffusée les 22, 24 et 26 novembre.**



Nous les remercions pour leur implication durant ces 2 années. Pour rappel, les prochaines élections auront lieu le 13 décembre.

CCAS : le repas offert aux personnes de 70 ans et plus aura lieu à la salle des fêtes **samedi 14 décembre**. Les seniors concernés ont dû recevoir une invitation ; s'il y avait de nouveaux habitants concernés, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître en mairie.

Télérelève des compteurs d'eau : nous avons indiqué précédemment que l'entreprise SUEZ qui intervient pour le compte du syndicat mixte des eaux des monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) allait procéder en 2025 à l'installation d'un système de relevés automatisés des compteurs d'eau. L'opération devrait commencer plus tôt que prévu (début décembre) et certains d'entre vous ont déjà été ou vont être avertis par courrier pour l'accès au compteur de votre habitation.

CCMDL : la commune valide la possibilité de faire appel au service instauré sur notre Communauté de communes pour la mise à disposition d'une secrétaire de mairie remplaçante et autorise le maire à signer la convention s'y rapportant.

La CCMDL a validé l'attribution d'un marché d'incinération des ordures ménagères au SITOM Nord-Isère implanté à Bourgoin-Jallieu, pour une durée de 3 à 5 ans.

Le coût de revient pour la CCMDL est de 130 € la tonne de déchets

Informations et questions diverses :

Université pour tous : l'assemblée générale de l'Association Culturelle des Monts du Matin s'est tenue le 12 novembre à Saint-Martin-en-Haut. L'association, ouverte à tous, compte 354 adhérents (inscription 45 € par saison) et organise, entre autres, 25 conférences « université pour tous » par an dont certaines se déroulent dans notre salle des fêtes. Site internet : <https://universitepourtousacmm.fr/>.

Bar-restaurant du village : en attendant que la liquidation judiciaire soit prononcée, il est décidé de vider les lieux et de procéder au nettoyage des locaux.

Broyeur : nous rappelons que la mairie loue (5 € le week-end) un petit broyeur à végétaux pour des branches de petits diamètres. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser en mairie.

Prochaine réunion le vendredi 13 décembre à 20h30.



Vie municipale et associative

« **8 DÉCEMBRE 2024** : les bénévoles du village et de ses associations vous invitent à fêter ensemble le **8 DÉCEMBRE organisé cette année au profit du TÉLÉTHON**. Nous vous attendons nombreux aux animations proposées : lecture-spectacle, retraite aux flambeaux, Père Noël, buvette et tartiflette à emporter sur commande. Tout cela en musique ! (voir flyer joint). Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Christelle BADOIL au 06 60 47 15 43 (christelle.internet@numericable.fr) ou Naïs LELAN au 06 11 07 91 28. **On compte sur vous ! Venez nombreux !** »

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : le brouillard n'a pas empêché un bel hommage à nos poilus et soldats de toutes générations et nationalités. Les enfants de l'école ont interprété la chanson « on écrit sur les murs ». Le verre de l'amitié a clos cette manifestation du souvenir.



« **SOLIDAIR-AIDANTS** : l'association est fière d'annoncer l'ouverture de la Colocation à Responsabilité Partagée, pour l'accueil de personnes âgées dépendantes en perte d'autonomie à Duerne. 4 premiers résidents ont été accueillis le 3 juin dernier. La colocation est un habitat « inclusif », alternative à l'accompagnement à domicile lorsque celui-ci n'est plus possible et à l'entrée dans des établissements médico-sociaux. Il s'agit d'une maison individuelle de 270 m², construite de plain-pied, composée de 8 chambres dont 2 peuvent accueillir un couple. Sont aménagés une grande salle commune avec espace cuisine, un bureau, un cellier et des locaux techniques. Les résidents peuvent également profiter d'une terrasse et d'un jardin. Les actions menées depuis l'ouverture pour consolider le fonctionnement permettent d'envisager sereinement l'accueil de nouveaux résidents à partir de l'automne. Quatre places sont disponibles. Contact : Solidair-aidants MDL, 4 rue de la Mairie 69850 Duerne solidairaidantsmdl@gmail.com - Tel : 06 44 78 32 35. »

À VOTRE ÉCOUTE : cette association, apolitique, non confessionnelle et particulièrement respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres, fête ses 40 ans. Une ligne téléphonique permet de dialoguer avec une personne de l'association, le tout entouré d'un secret absolu. Que tous ceux et toutes celles qui un jour ou l'autre, se sentiront « mal dans leur peau » le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement dédiée et attentive à leurs problèmes. Permanence téléphonique : un temps d'écoute 04.74.72.21.32 tous les lundis et les 1er et 3ème samedis du mois de 18h à 23h. Après-midis détente: Balade, jeux, échanges. Renseignements 04.78.44.42.86. Parenthèse : Groupe de parole à l'ETAS 04.87.61.70.06. »

MÉDIATHÈQUE : que se passe-t-il à la médiathèque ?

Concert : venez découvrir un spectacle vivant proposé dans le cadre de la programmation culturelle de la Médiathèque du Rhône, dans votre médiathèque : **samedi 30 novembre de 19h30 à 21h - CONCERT "Voyage à Madagascar" – Musique, découverte du monde, diversité culturelle, engagement... Noëlla RAOELISON, chanteuse, accompagnée sur scène par un guitariste et un percussionniste. **"Noëlla Raelison nous propose une world music actuelle et puissante, qui allie tradition et modernité, chantée dans sa langue natale, le "sakalava", un dialecte percutant aux sonorités envoûtantes."****

GRATUIT - Places limitées (réservation conseillée auprès de la médiathèque) / Tout public.





Vie municipale et associative

Animation : Cubetto arrive à la Médiathèque !



Cubetto est un petit robot en bois qui apprend aux enfants les bases de la programmation, tout en s'amusant. Avec un code couleur manipulable sur un plateau, posez Cubetto sur l'un des tapis de jeux fournis, programmez ses déplacements, et partez à l'aventure ! **samedi 14 décembre de 10h à 11h30** à partir de 7 ans (sur inscription auprès de la Médiathèque).



Atelier : sablés et déco de Noël !

La magie de Noël s'invite à la médiathèque. Au programme : fabrication de petits sablés, création de décorations de sapin de Noël. Tout le matériel est fourni, et vous repartirez avec vos œuvres pour illuminer votre sapin ! **samedi 21 décembre de 9h30 à 11h30** (sur inscription auprès de la Médiathèque), en famille.



Exposition : raconte-moi... Saint-Genis !



Venez découvrir ou redécouvrir les rues du village, les paysages environnants (Ste Foy, Montromant) à travers une exposition de cartes postales et de photos d'hier et d'aujourd'hui.

Retrouvez toute l'actualité (les nouveautés à découvrir, les animations...) de votre médiathèque sur Instagram !



- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie

Focus

Les Brigades Nature du Rhône

L'association « les Brigades Nature du Rhône » gère un atelier et chantier d'insertion de 250 personnes en moyenne chaque mois. Sa mission première est une mission d'accompagnement social et professionnel de chacun de nos salariés, contribuant à une insertion durable sur le marché de l'emploi. Les supports d'insertion sont les chantiers réalisés par nos équipes en espaces naturels, espaces verts, rivières, plantations, entretien de chemins de randonnée pédestre et VTT, élagage, menuiserie, nettoyage de sites urbains, restauration de petit patrimoine bâti en milieu rural. Nos 36 équipes interviennent sur l'ensemble du département, structuré en trois secteurs géographiques. Chaque secteur est dirigé par un responsable technique, qui supervise entre 9 et 12 équipes.

Au travers de nos chantiers, nous mettons un point d'honneur à promouvoir le travail manuel et les pratiques respectueuses de l'environnement. Nous œuvrons pour la préservation des espèces et des variétés, tout en réduisant nos déchets et en évitant l'utilisation de produits phytosanitaires. Nous intégrons également le génie végétal pour restaurer les sols.



Focus (suite)

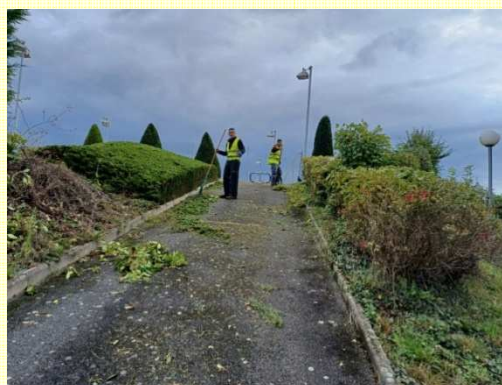
L'insertion des personnes éloignées de l'emploi au sein de notre atelier et chantier d'insertion. Nous croyons fermement que chaque salarié dispose de ressources propres à son insertion. Nous nous engageons à lui fournir les clés de son succès. Notre priorité est de mettre notre énergie au service de l'humain, afin qu'il puisse devenir acteur de son propre changement.

L'accompagnement au sein des Brigades Nature repose sur deux acteurs clés : l'encadrant technique et le conseiller d'insertion socio-professionnelle (CISP). L'encadrant technique aide les salariés à développer des compétences techniques et à suivre les consignes de travail. Le CISP, quant à lui, se concentre sur l'accompagnement social, l'élaboration de projets professionnels et la levée des obstacles à l'emploi.

Nous organisons également des ateliers dédiés à la recherche d'emploi, où les participants apprennent à rédiger des CV, à préparer des lettres de motivation et à simuler des entretiens. Nos CISP assistent les salariés dans leur recherche d'entreprises et établissent des partenariats pour des mises en situation professionnelle, qui peuvent déboucher sur des emplois.

La contribution au développement du territoire : Notre structure s'inscrit dans le tissu économique local. Nous collaborons avec les acteurs de notre région : demandeurs d'emploi, employeurs et collectivités, afin de favoriser un emploi ancré sur les territoires.

Comment est financé un atelier et chantier d'insertion : Une aide au poste est versée pour chaque salarié par l'Etat, le Département et la Métropole de Lyon ; ces deux dernières collectivités pour leurs bénéficiaires du RSA. Une subvention pour l'accompagnement est également octroyée par le Département et la Métropole pour les personnes au RSA. Les frais de fonctionnement, les salaires des permanents, les investissements, sont financés par les recettes générées par nos chantiers.



Etat Civil

DÉCÈS :

Le 5 novembre, de M. Gabriel (dit Gaby) LOISON, à l'âge de 77 ans.

Toutes nos condoléances à sa famille.

